

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues–adjoints à la direction générale
Madame Jeanelle Thériault

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 16^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le mardi 11 février 2014

HEURE : 19 h

LIEU : École Grande-Digue, 365, route 530, Grande-Digue

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Gilles Bourque

Vice-président du Conseil : Monsieur Roger Martin

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Monsieur Alex Poitras
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur Luc Lajoie
Madame Pauline Légère
Madame Gisèle Maillet
Monsieur David Després
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Jeanelle Thériault

(Visite de l'école à 17 h. Un repas sera servi à 17 h 30 – veuillez aller chercher votre cabaret à la cafétéria et dirigez-vous au salon du personnel. La séance plénière débutera à 17 h 30 au même endroit. La réunion publique débutera à 19 h à la salle 147.)

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Jeanelle Thériault ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau), 506.856.3254 (télécopieur) ou par courriel à : jeanelle.theriault@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

19 h Présentation du CPAE de l'école Grande-Digue
(*Madame Paula Belliveau, présidente et Madame Janic Comeau, membre du CPAE*)

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

Lieu de la rencontre : École Grande-Digue, 365, route 530, Grande-Digue.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h Présentation – CPAE de l'école Grande-Digue
- 19 h 15 1. Ouverture de la séance
- 19 h 20 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 25 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 30 4. Considération et adoption du procès-verbal de la 15^e assemblée ordinaire (14 janvier 2014)
- 19 h 35 5. Questions découlant du procès-verbal de la 15^e assemblée ordinaire
- 19 h 40 6. Point d'information
6.1 Matière pédagogique : Cafétérias entrepreneuriales
- 20 h 7. Questions du public
- 20 h 10 Pause
- 20 h 20 8. Agenda automatique
8.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton
- 20 h 30 9. Méthode de gouverne
9.1 Politiques
Limites de la direction générale
 - Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux - discussion
 - Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire – question soulevée
9.2 Comité de planification des installations scolaires (mise sur pied du comité)
9.3 Processus de nomination de la nouvelle école de la vallée de Kennebecasis
- 21 h 10 10. Points d'information de la présidence
10.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014
10.2 Budget capital et d'opération
10.3 Clair 2014
10.4 École hôtesse du concours de débats SPFF 2015
10.5 Lettre au sujet des finalités aux députés provinciaux et maires
- 21 h 30 11. Points d'information de la direction générale
11.1 Rapport financier – DSF-S
11.2 Rapport financier – CED
11.3 Déclaration conjointe sur les punitions corporelles
- 21 h 55 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 22 h 13. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 15^e assemblée ordinaire (14 janvier 2014)

Le 14 janvier 2014, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 15^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 15^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

5. Questions découlant procès-verbal de la 15^e assemblée ordinaire

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 15^e assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 8.1 -- Politiques : la politique 1.8 – Réunions du Conseil a été placée sur le site Web.
- b) 9.3 – Réaménagement de la communauté scolaire de Rogersville : la correspondance reçue de la ministre Blais a été envoyée aux membres du CED. Une lettre a été envoyée aux présidences des écoles W.-F.-Boisvert et Secondaire Assomption, à la mairesse de Rogersville et au président du projet de cafétorium pour les informer de la décision de la ministre. (lettres ci-jointes)
- b) 10.3 – Bulletin des écoles – rapport des examens provinciaux : un courriel a été envoyé aux membres du CED le 20 janvier dernier pour les informer que les résultats (tendance 5 ans) pour chacune des écoles du DSF-S avaient été placés sur le portail.



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

5b)

Le 29 janvier 2014

Madame Annick Goguen, présidente
CPAE - École W.-F.-Boisvert
65, rue de l'École
Rogersville (Nouveau-Brunswick)
E4Y 1V4

Madame Goguen,

Nous désirons vous faire part que nous avons reçu une communication en provenance de Madame Marie-Claude Blais, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, nous confirmant que la consultation pour le projet de réaménagement des écoles de Rogersville respecte tous les critères énoncés dans la politique 409. Cette approbation est la première étape dans le projet de fusion des deux écoles. Reste à voir si et quand ce projet sera financé.

Nous pouvons vivre ce succès ensemble grâce au soutien et à l'engagement des gens de la communauté. Que ce soit au niveau municipal ou scolaire, le travail du CED et du District scolaire a grandement été facilité en raison de la bonne entente régnant entre tous les partenaires qui visaient à mieux servir les intérêts et les besoins de la belle communauté de Rogersville et de la région environnante.

Au nom du Conseil d'éducation, j'en profite donc pour vous exprimer nos plus sincères remerciements pour l'appui indéfectible reçu tout en souhaitant que le bel esprit communautaire se continuera dans les mois à venir. De concert avec vous, il nous fera plaisir de poursuivre le travail à la réalisation de ce beau projet.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,



Gilles Bourque



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506.856-3254

Le 29 janvier 2014

Madame Pierrette Robichaud, maire
Village de Rogersville
28, rue de l'École, Unité 2
Rogersville (Nouveau-Brunswick)
E4Y 1V7

Madame Robichaud,

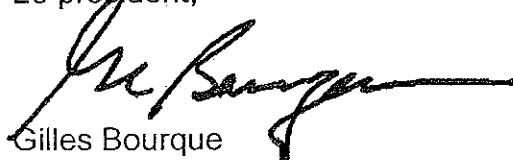
Nous désirons vous faire part que nous avons reçu une communication en provenance de Madame Marie-Claude Blais, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, nous confirmant que la consultation pour le projet de réaménagement des écoles de Rogersville respecte tous les critères énoncés dans la politique 409. Cette approbation est la première étape dans le projet de fusion des deux écoles. Reste à voir si et quand ce projet sera financé.

Nous pouvons vivre ce succès ensemble grâce au soutien et à l'engagement des gens de la communauté. Que ce soit au niveau municipal ou scolaire, le travail du CED et du District scolaire a grandement été facilité en raison de la bonne entente régnant entre tous les partenaires qui visaient à mieux servir les intérêts et les besoins de la belle communauté de Rogersville et de la région environnante.

Au nom du Conseil d'éducation, j'en profite donc pour vous exprimer nos plus sincères remerciements pour l'appui indéfectible reçu tout en souhaitant que le bel esprit communautaire se continuera dans les mois à venir. De concert avec vous, il nous fera plaisir de poursuivre le travail à la réalisation de ce beau projet.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,



Gilles Bourque



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506 856-3254

Le 29 janvier 2014

Monsieur Jimmy Bourque
Président du projet du cafétorium
279, chemin Pleasant Ridge
Rogersville (Nouveau-Brunswick)
E4Y 1A2

Monsieur Bourque,

Nous désirons vous faire part que nous avons reçu une communication en provenance de Madame Marie-Claude Blais, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, nous confirmant que la consultation pour le projet de réaménagement des écoles de Rogersville respecte tous les critères énoncés dans la politique 409. Cette approbation est la première étape dans le projet de fusion des deux écoles. Reste à voir si et quand ce projet sera financé.

Nous pouvons vivre ce succès ensemble grâce au soutien et à l'engagement des gens de la communauté. Que ce soit au niveau municipal ou scolaire, le travail du CED et du District scolaire a grandement été facilité en raison de la bonne entente régnant entre tous les partenaires qui visaient à mieux servir les intérêts et les besoins de la belle communauté de Rogersville et de la région environnante.

Au nom du Conseil d'éducation, j'en profite donc pour vous exprimer nos plus sincères remerciements pour l'appui indéfectible reçu tout en souhaitant que le bel esprit communautaire se continuera dans les mois à venir. De concert avec vous, il nous fera plaisir de poursuivre le travail à la réalisation de ce beau projet.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,

Gilles Bourque



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506 856-3254

Le 29 janvier 2014

Madame Paulette Martin, présidente
CPAE – École Secondaire Assomption
50, rue de l'École
Rogersville (Nouveau-Brunswick)
E4Y 1V7

Madame Martin,

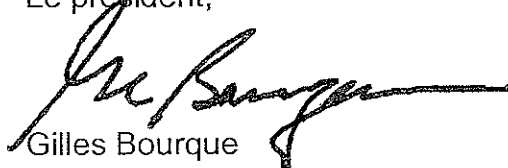
Nous désirons vous faire part que nous avons reçu une communication en provenance de Madame Marie-Claude Blais, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, nous confirmant que la consultation pour le projet de réaménagement des écoles de Rogersville respecte tous les critères énoncés dans la politique 409. Cette approbation est la première étape dans le projet de fusion des deux écoles. Reste à voir si et quand ce projet sera financé.

Nous pouvons vivre ce succès ensemble grâce au soutien et à l'engagement des gens de la communauté. Que ce soit au niveau municipal ou scolaire, le travail du CED et du District scolaire a grandement été facilité en raison de la bonne entente régnant entre tous les partenaires qui visaient à mieux servir les intérêts et les besoins de la belle communauté de Rogersville et de la région environnante.

Au nom du Conseil d'éducation, j'en profite donc pour vous exprimer nos plus sincères remerciements pour l'appui indéfectible reçu tout en souhaitant que le bel esprit communautaire se continuera dans les mois à venir. De concert avec vous, il nous fera plaisir de poursuivre le travail à la réalisation de ce beau projet.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,



Gilles Bourque

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : Cafétérias entrepreneuriales

Contexte

Le réseau des cafétérias entrepreneuriales est une initiative qui vise à offrir des repas nutritifs et bons pour la santé et encourager l'achat de produits locaux. En plus de développer une culture entrepreneuriale dans les communautés et les écoles, cette initiative favorise des partenariats avec les divers intervenants communautaires. Cette année, les services alimentaires de 20 écoles du DSF-S sont administrés par le Réseau des cafétérias communautaires. Il nous fera plaisir de vous présenter une mise à jour de ce beau projet au sein des écoles de notre territoire.

Documentation

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

7. Questions du public

8. Agenda automatique

8.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton

Mise en contexte

Puisque la mise à jour annuelle des prévisions provinciales du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se fait habituellement en février, les chercheurs nous recommandent d'attendre cette mise à jour afin que l'étude soit plus à jour et surtout pour qu'elle reste valide plus longtemps. Autrement, cette étude ne serait plus valide dès la publication des prévisions ministérielles.

Nous espérons être en mesure de vous remettre l'étude lors de la prochaine réunion.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

9. Méthode de gouverne

9.1 Politiques

Contexte

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 27 janvier. Les politiques 3.7 et 3.11 seront présentées pour discussion/clarification lors de la réunion.

Politique 3.7 :

Note du comité de la gouvernance et des politiques en lien avec la politique 3.7 :
Pour donner suite à la résolution 2013-10-16 – CED –réunion extraordinaire – 25, le comité suggère la puce 3.7.3 en ce qui a trait à la représentativité des CPAE. Quant à la représentativité du CED, le comité est d'avis qu'une telle action ne respecterait pas les principes exprimés par le Conseil particulièrement dans sa politique 1.1 c) « met davantage l'accent sur la direction stratégique que sur les détails administratifs d) fait une nette distinction entre les rôles du Conseil et ceux de la direction f) met l'accent sur l'avenir plutôt que sur le passé et le présent », dans sa politique 1.3 « Pour faire la distinction entre son propre travail et celui de son personnel, le Conseil rédige des politiques de gouverne.....b) les limites imposées à l'autorité de la direction générale constituent le code deontologie et prudence régissant toutes les activités et décisions de celle-ci » et dans sa politique 2.1.1 «De la même manière, le Conseil limite la latitude de la direction générale en égard du choix des pratiques, des méthodes, directives et autres « moyens » par la formulation de politiques relatives aux limites de la direction générale ».

Le comité invite plutôt le Conseil à se pencher sur des limites possibles qu'il aimerait imposer à la direction générale dans l'embauche des directions d'écoles et d'inclure ces limites (s'il y en a) en insérant une puce dans la politique.

Politique 3.11 :

En ce qui a trait au point 3.11.1, la direction générale désire consulter le Conseil quant à sa portée. Dans un contexte minoritaire comme nous le vivons au sein du DSF-S, il est très important de valoriser la langue française afin que celle-ci devienne la méthode de communication privilégiée. Ainsi, tel qu'il est stipulé au point 3.11.8, les éléments en matière de communication entre l'école et le foyer sont bien établis.

Or au point 3.11.1, il s'agit « *de recruter et d'intégrer les enfants des parents ayants droits dès la petite enfance.* » Afin d'assurer un succès d'une telle campagne de recrutement, il est de notre avis que certaines publicités pourraient se faire en anglais (ex. : annonces à la radio). Également, la publicité écrite, dans certains cas, serait rédigée dans les deux langues officielles et ce, dans le but de nous assurer de bien informer la population cible.

Dans un souci de respecter le souhait du Conseil tel qu'il est exprimé dans la politique au point 3.6 «Communication et appui au Conseil », est-ce que le CED appuie l'interprétation du point 3.11.1 tel que décrit ci-haut?

Documentation

- Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux
- Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

9.2 Comité de planification des installations scolaires (mise sur pied du comité)

Contexte

Les membres suivants ont accepté de siéger au comité :

- Réal Allain
- Gilles Bourque
- Marc LeBlanc
- Roger Martin
- Monique Poirier

La première réunion aura lieu sous peu.

Documentation

Aucune

9.3 Processus de nomination de la nouvelle école de la vallée de Kennebecasis

Contexte

Le président du CPAE de l'école de la vallée de Kennebecasis a fait parvenir une lettre au président du CED. Il souhaite entreprendre les démarches nécessaires pour faire le choix d'un nom pour la nouvelle école.

Documentation

- Lettre du CPAE
- Extrait de la politique 409 du MEDPE (6.3 : Choix du nom des écoles publiques)

Extrait de la POLITIQUE 409 (MEDPE)

6.3 Choix du nom des écoles publiques

- 6.3.1** Le processus qui suit s'applique tant au choix du nom d'une nouvelle école qu'au choix du nouveau nom d'une école existante, y compris les écoles situées dans un centre communautaire et celles qui se trouvent dans une propriété louée. La présente section ne s'applique pas au choix du nom d'une salle de l'école (p. ex. : théâtre, bibliothèque, gymnase, aire de jeux). Cette responsabilité relève du CED.
- 6.3.2** Avant de choisir le nom d'une école, le district scolaire doit mettre en place un comité de dénomination. Le district appuie le travail de ce comité.
- 6.3.3** Les demandes adressées au ministre par le public pour renommer une école seront acheminées au CED, qui déterminera si un comité de dénomination doit être établi.
- 6.3.4** Le comité se compose d'un membre du CED nommé par le CED, d'un représentant du district scolaire nommé par la direction générale du district et d'un représentant du ministère de l'Éducation, nommé par le Ministre. Le CED nomme aussi un représentant de la collectivité pour faire partie du comité afin de s'assurer que le processus tient compte des intérêts locaux.
- 6.3.5** Pendant la consultation, le comité ne peut exclure des catégories de noms (p. ex. : politique, religieux, personnes vivantes).
- 6.3.6** Si le comité de dénomination décide d'organiser un concours afin d'émettre des recommandations pour le Ministre, les participants à ce concours doivent être avisés que les noms issus du concours seront considérés comme faisant partie des recommandations soumises au Ministre et ne constitueront pas le choix final du nom de l'école. Un nom « gagnant », en tant que tel, ne devrait pas être annoncé publiquement par le comité de dénomination.
- 6.3.7** Le comité consulte la collectivité en ce qui a trait au nouveau nom et présente trois recommandations au CED. Le CED décrira brièvement dans une lettre au Ministre le déroulement de la consultation effectuée et les raisons à l'appui de chaque nom recommandé.
- 6.3.8** Le ministre choisit l'un des noms soumis par le comité de dénomination. Le Ministre et le CED font ensemble une annonce publique pour dévoiler le nouveau nom.
- 6.3.9** Si les noms recommandés comprennent le nom d'une personne, cette personne ou ses représentants seront seulement informés de la recommandation si le Ministre choisit de nommer l'école en son nom. L'avis doit être fourni avant que l'annonce soit faite publiquement pour s'assurer que la personne ou ses représentants acceptent que son nom soit utilisé.
- 6.3.10** Une école qui a été officiellement désignée comme étant une école communautaire par le ministre de l'Éducation n'a pas besoin de suivre le processus mentionné ci-dessus afin d'ajouter le mot « communautaire » au nom de son école. Cependant, l'école devrait noter dans sa demande de désignation au Ministère qu'elle a l'intention, le cas étant, d'ajouter « communautaire » au nom de l'école en cas où la demande de désignation serait approuvée.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

10. Points d'information de la présidence

10.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014

Contexte

Le président informera les membres du Conseil de l'avancement dans l'organisation de ce congrès prévu pour l'automne 2014.

Documentation

Aucune

10.2 Budget capital et d'opération

Contexte

Lors de la rencontre du 11 février, nous souhaitons être en mesure de vous informer du budget provincial de capital et d'opération ainsi que de vous détailler les projets qui en découleront pour le DSF-S.

Documentation

Aucune

10.3 Clair 2014

Contexte

Sous le thème « *Voir l'éducation autrement* », le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska situé à Clair a accueilli des participants et participantes à ce 6^e colloque annuel. Le président fera un bref compte rendu des activités de cet important rassemblement du monde éducatif.

Documentation

Aucune

10.4 École hôtesse du concours de débats SPFF 2015

Contexte

Cette activité vise à permettre aux élèves de la 9^e à la 12^e année de développer leurs habiletés oratoires tout en leur permettant de débattre d'un sujet d'intérêt pour les jeunes et les citoyens du Nouveau-Brunswick. Le comité organisateur de la SPFF désire une réponse d'ici le 14 février. Nous avons envoyé un courriel aux écoles secondaires en décembre et un rappel en janvier, afin de solliciter leur intérêt à accueillir cette activité. Nous attendons des nouvelles.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

10.5 Lettre au sujet des finalités aux députés provinciaux et maires

Contexte

La politique de finalités du Conseil a été envoyée aux députés et aux maires.

Documentation

Lettre



Dieppe, le 28 janvier 2014

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de partager avec vous la politique sur les finalités en matière d'éducation du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud.

C'est sur cette politique que s'appuieront nos décisions futures, puisqu'elle définit les grands objectifs de notre mission éducative. Notre politique évoque notre engagement envers la réussite des élèves, leur construction identitaire et leur mieux-être global.

Nous croyons que toutes et tous peuvent collaborer avec le système d'éducation pour faire en sorte que nos jeunes puissent concrétiser leur projet de vie-carrière. Nous espérons obtenir le soutien de la communauté dans l'actualisation de notre mission; car comme le dit si bien le proverbe africain, « il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Je vous remercie de votre intérêt et je vous invite à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre politique.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Le président,

Gilles Bourque

pj

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

11. Points d'information de la direction générale

11.1 Rapport financier - DSF-S

Contexte

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

11.2 Rapport financier – CED

Contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

11.3 Déclaration conjointe sur les punitions corporelles

À titre de suivi de la rencontre du 14 janvier, la directrice générale fera un bref survol du contenu de la déclaration conjointe sur les punitions corporelles. Ainsi, les membres du Conseil seront en mesure de mieux comprendre la portée de cette déclaration pour le DSF-S.

Documentation

Aucune

District scolaire
Francophonie Sud

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2013-2014	Budget du District	Écart
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	70 514 568	71 371 233	856 665
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 835 182	2 634 579	(200 603)
2069- 03-4191-P71100	Fret messagerie camionnage	20 460	20 460	0
2069- 03-4764-P71100	Services de réparation du matériel de bureau	(0)	0	0
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	116 455	66 800	(49 655)
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	487 910	487 910	0
2069- 03-5189-P71100	Matériel didactique, pédagogique et photoco	843 274	843 274	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	6 500	6 500	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E14)	200 000	200 000	0
	<u>Total régulier</u>	<u>75 024 349</u>	<u>75 630 756</u>	<u>606 407</u>
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	711 419	711 419	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	75 735 768	76 342 175	606 407
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire: secrétaires	1 300 047	1 387 329	87 282
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléance: secrétaires	122 918	49 944	(72 974)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entre)	300 420	300 420	0
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	5 414	0	(5 414)
	Total: soutien administratif scolaire	1 728 799	1 737 693	8 894

Services de soutien pédagogique

2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 232 324	2 349 833	117 509
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnels	17 025	0	(17 025)
2069- 03-4904-P72201	Déplacements et matériel - Soutien professionnel	70 000	70 000	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	877 695	850 383	(27 312)
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	32 196	33 086	890
2069- 03-5091-P72202	Bibliothèque: livres	0	0	(0)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	3 442	0	(3 442)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	477 199	471 890	(5 309)
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	160 075	160 075	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	68 400	68 400	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	56 803	30 000	(26 803)
2069- 03-5189-P73150	Projet d'inclusion	0	0	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	193 277	193 277	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	122 190	122 190	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 310 626	4 349 134	38 508

Services de soutien aux élèves

2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	7 399 966	7 593 835	193 868
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	859 344	645 000	(214 344)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Éducaide	88 211	0	(88 211)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Hébert, etc	172 481	172 962	481
2069- 03-3431-P73301	Tutorat	25 895	0	(25 895)
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation s	4 648	0	(4 648)
2069- 03-5189-P73150	Budget des services intégrés	50 000	50 000	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	656 355	637 558	(18 797)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	78 790	78 790	0
	Total: services de soutien aux élèves	9 335 692	9 178 145	(157 547)
	TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE	15 375 117	15 264 972	(110 145)

PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES

Soutien à l'apprentissage

2069- 03-3431-P73113	Exc. Amé(37747)+Acc(78787)+Enr(40712)+Co	423 143	423 143	0
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	21 196	0	(21 196)
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	20 442	22 700	2 258
2069- 03-3431-P73153	Paq- Transition maternelle (voir PLOE)	0	0	0

2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	71 200	71 200	0
2069- 03-3431-P73202	Traitements divers / Moniteurs	39 270	39 270	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	630 266	621 359	(8 906)
	Total: excellence en éducation	1 205 517	1 177 672	(27 845)
	TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES	1 205 517	1 177 672	(27 845)
	TOTAL ENSEIGNEMENT	92 316 402	92 784 819	468 417

BÂTIMENTS

	<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>			
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 088 118	5 497 072	408 954
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	488 768	269 357	(219 411)
2069- 03-4191-P74100	Affranchissement, messageries, fret	0	0	0
2069- 03-4251-P74100	Combustible	492 030	492 030	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	2 691 737	2 691 737	0
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	360 015	338 830	(21 185)
2069- 03-4513-P74100	Détritus	163 160	163 160	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	505 250	505 250	0
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 204 253	2 192 668	(11 585)
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	160 015	154 000	(6 015)
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	682 495	531 500	(150 995)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	27 996	22 300	(5 696)
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	3 283	0	(3 283)
	TOTAL BÂTIMENTS	12 867 119	12 857 904	(9 215)

TRANSPORT SCOLAIRE

	<u>Transport scolaire</u>			
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	3 845 299	4 220 775	375 476
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	536 491	151 948	(384 543)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	13 500	13 500	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	12 000	12 000	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	631 462	595 000	(36 462)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 882 698	3 730 728	(151 970)
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	63 239	41 210	(22 029)
	Total: transport scolaire	8 984 688	8 765 161	(219 527)

<u>Périscolaire</u>					
2069-	03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire			0	0	0
<u>Parascolaire</u>					
2069-	03-3431-P75300	Traitement ordinaire	20 928	0	(20 928)
Total: parascolaire			20 928	0	(20 928)
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE			9 005 615	8 765 161	(240 454)
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT					
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>					
2069-	03-4904-P76100	Déplacement dans la province	118 323	118 323	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles			118 323	118 323	0
<u>Administration - district</u>					
2069-	03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 073 897	3 184 183	110 286
2069-	03-4039-P76200	Publicité	6 541	0	(6 541)
2069-	03-4801-P76200	Autres Services	35 459	0	(35 459)
2069-	03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	35 000	35 000	0
2069-	03-4869-P76200	Téléphones et communications	46 294	60 000	13 706
2069-	03-4902-P76200	Déplacement dans la province	187 319	140 400	(46 919)
2069-	03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	87 500	87 500	0
2069-	03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district			3 472 010	3 507 083	35 073
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>					
2069-	03-4511-P76400	Nettoyage	25 000	25 000	0
2069-	03-4252-P76400	électricité	0	0	0
2069-	03-4721-P76400	Location d'installations	340 651	340 000	(651)
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district			365 651	365 000	(651)
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>					
2069-	03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	20 000	20 000	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants			20 000	20 000	0

**TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT
INDEMNITÉS DU PERSONNEL**

	3 975 984	4 010 406	34 422
<u>Indemnités du personnel</u>			
2069- 03-3429-P77100	729	0	(729)
2069- 03-3438-P77100	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	1 165 729	1 118 098	(47 631)
2069- 03-3444-P77100	0	0	0
2069- 03-3447-P77100	0	0	0
2069- 03-3601-P77100	63 808	63 808	0
2069- 03-3602-P77100	3 802 072	3 733 738	(68 333)
2069- 03-3603-P77100	1 007 663	1 023 088	15 425
2069- 03-3604-P77100	1 956 614	1 804 007	(152 607)
2069- 03-3709-P77100	80 130	80 130	0
2069- 03-4792-P77100	167 079	167 079	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL	8 243 824	7 989 949	(253 875)

PROJETS SPÉCIAUX

2069- 03-3451-P78100	0	0	0
2069- 03-4801-P78120	60 000	60 000	0
2069- 03-4801-P78194	2 669 303	2 669 303	0
	0	0	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX	2 729 303	2 729 303	0
TOTAL	129 138 248	129 137 542	(706)

Indemnités de retraite aux retraités
 Indemnités de retraite
 Accidents au travail
 Indemnités de congé de vacances
 Indemnités de Départ
 Alloc. Retraite - Employés non-syndiqués
 Assurance-vie collective
 Régime de pension du Canada
 Assurance-maladie et de soins
 Assurance-emploi
 Indemnités de nettoyage à sec et vest.
 Autres services Santé/Mieux-être

Projet Aide à la Maternelle
 Génie Arts
 P.L.O.E.
 Déficit transférable année 2012-2013

DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 janvier 2014

	31 janv.	Prévisions fév-mars	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfiques	33603				
Publicité	4366				
Dépenses de réunions d'affaires	3225				
Autres services	3216				
Frais de poste	67				
Autres services de consultation	13263				
Frais de déplacements	25460				
Revues	165				
Fournitures et matériel	4071				
Total	87436	30887	118323	118323	0

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

Le 11 mars 2014 à l'école Champlain.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

16^e assemblée ordinaire

Le 11 février 2014

13. Levée de la séance